

### **Courage fuyons.... !**

Hier, à l'appel du SNICS-FSU, près de 800 infirmières venues de toutes les académies métropolitaines ont défilé dans les rues Parisiennes.

Leur demande était simple et appelait une réponse simple et claire de la part de la Ministre de l'Education Nationale.



Nous ne manifestons pas pour obtenir de l'argent en plus, nous ne manifestons pas pour obtenir des moyens supplémentaires, nous ne manifestons pas pour des préoccupations matérielles. Non, nous manifestons pour la Santé des élèves !

Nous demandons à la Ministre d'assumer sa Responsabilité.

Nous demandons à la Ministre de faire appliquer dans les académies, les circulaires et arrêtés, qu'elle a publié l'année dernière.

En effet, les recteurs d'académies publient des circulaires académiques qui sont en contradiction avec les circulaires ministérielles, avec la loi de refondation de l'école, avec la loi santé, avec un arrêté interministériel....



De plus, madame la Ministre avait commandé un rapport de la MAP (Modernisation de l'Action Publique), dont elle dit ne pas vouloir suivre les conclusions qui conduiraient à externaliser la

santé à l'école et donc les infirmiers de l'éducation nationale.

Courage, fuyons, hier la ministre n'a pas reçu de délégation de notre syndicat, mais a délégué cette tâche à la Direction de l'Enseignement Scolaire.

Nous ne pouvons accepter le discours d'irresponsabilité qui a été tenu. La DGESCO et La Ministre ne peuvent pas se réfugier derrière les textes commis par les Recteurs en refusant d'assumer la responsabilité qui échoit à la Ministre et qui ne disparaît pas dans ces délégations de pouvoir.

Nous ne pouvons accepter que la DGESCO dise ne rien savoir de ce qui se passe dans les académies, alors que depuis plus d'un an nous ne cessons d'alerter.

Nous ne pouvons croire la DGESCO qui nous dit ne pas travailler en lien avec les académies quant à la mise en œuvre des textes ministériels.

Nous ne pouvons porter crédit à la parole de la DGESCO qui nous dit que les conclusions du Rapport de la MAP nous sont favorables alors que le Cabinet de la Ministre nous affirme ne pas vouloir suivre ces conclusions qui conduiraient à l'externalisation de la santé.

Le Conseil national du SNICS, Syndicat Majoritaire à plus de 64% dans le corps des infirmiers de l'éducation nationale, se réunira la semaine prochaine du 4 au 6 octobre et décidera des suites à donner à cette action sans exclure de poursuivre le mouvement y compris dans l'unité.

